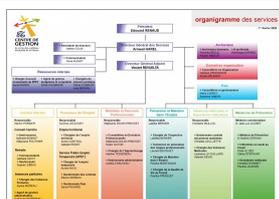




CDG INFOS FEVRIER 2022 #2

Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

Le CDG86, à vos côtés



Mouvements du personnel

Le 1er mars, **Monsieur Dominique DARRES** a pris ses fonctions d'**e-archiviste**.

[Voir l'organigramme des services](#)

Le code général de la fonction publique arrive

En application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, l'ordonnance n°2021-1574 du 24 novembre 2021 procède à la création de la partie législative du Code général de la fonction publique.



[En lire plus](#)



COVID-19 : mis à jour de la foire aux questions

CONTACTS :
juridique@cdg86.fr ou prevention@cdg86.fr

[En lire plus](#)

Complément de traitement indiciaire - extension à davantage d'agents territoriaux

Dans le cadre du SEGUR 2, le décret n° 2022-161 du 10 février 2022 élargit le bénéfice du complément de traitement indiciaire (CTI) aux agents publics, titulaires et contractuels, exerçant au sein de certains établissements et service publics sociaux et médico-sociaux. Une information sur notre site internet sera bientôt disponible.



[Voir le décret](#)

Protection sociale



complémentaire

Le Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT) a émis le mercredi 16 février 2022 un avis favorable au projet de décret relatif à la protection sociale complémentaire.

[Lire le communiqué de presse](#)

Mise à jour de la boîte à outil télétravail

Afin d'intégrer les nouvelles dérogations et l'allocation forfaitaire de télétravail, les documents ont été mis à jour.



[En lire plus](#)



Une nouvelle plateforme de recrutement des services publics

Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a lancé lundi 8 février 2022 la première plateforme de marque employeur du service public. La **plateforme choisirleservicepublic.gouv.fr** est destinée à mieux faire connaître les métiers du service public et attirer de nouveaux talents, à des fins d'attractivité de l'engagement dans la fonction publique.

[En lire plus](#)

Carrière Retraite

Employeurs : un numéro d'appel unique pour contacter les régimes de retraite gérés par la Caisse des dépôts : CNRACL-IRCANTEC-RAFP

Pour accompagner les employeurs et simplifier leurs démarches au quotidien, un numéro d'appel unique est dorénavant proposé : le **09 70 80 93 29**.

Il remplace les numéros spécifiques jusqu'alors en fonction pour joindre chacun des trois régimes de retraite : CNRACL, IRCANTEC et RAFP.

Pour toute question relative à vos déclarations ou vos cotisations CNRACL, IRCANTEC et/ou RAFP, vous bénéficiez désormais d'un **interlocuteur unique en mesure de vous répondre au titre des trois régimes**.



Mobilités et Parcours Professionnels

En 2022, si on parlait de l'apprentissage ?

Vous souhaitez anticiper un départ à la retraite, renforcer vos équipes, former un nouveau collaborateur, contribuer à la formation des jeunes ou à la reconversion d'un adulte... et si vous recrutiez un(e) apprenti(e) ?

Afin de vous proposer un accompagnement de qualité et de faciliter les mises en relation, nous avons besoin de connaître vos projets pour la



rentrée 2022.
Nous vous invitons donc à prendre quelques minutes pour répondre au questionnaire de recensement via le lien suivant ou bien nous contacter à l'adresse email : apprentissage@cdg86.fr

[Répondre au questionnaire](#)

Nouvelles modalités financières des frais de formation des apprentis employés dans la FPT au 01/01/2022

A compter du 1er janvier 2022 et en application de l'article 122 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022, les modifications portent sur les éléments suivants :

- Financement des frais de formation des apprentis.
- Majoration de la cotisation du CNFPT.

[En savoir plus](#)



Déclaration DOETH

La campagne de déclaration annuelle auprès du FIPHFP est ouverte depuis le 1er février 2022 et doit être effectuée avant le 30 avril 2022. Pour vous aider dans cette démarche, vous avez accès à de nombreux outils sur le site du FIPHFP.

[En savoir plus](#)

Nouvelles modalités financières Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi - Parcours Emploi Compétences : Arrêté du 21/02/2022

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) est prescrit pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) conclu dans le secteur non marchand.

Sa mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours.

En 2022, dans un contexte d'une sortie progressive de la crise, le projet de Loi de Finance prévoit de revenir au contingent PEC de 2019. Il n'y a plus que deux catégories de contrats aidés, les PEC et les CIE Jeune.

Compte-tenu de ces nouvelles orientations, un arrêté préfectoral de région du 21/02/2022 modifie les paramètres de prise en charge de l'Etat.

[En savoir plus](#)



Prévention et Maintien dans l'Emploi

ÉVÉNEMENTS A VENIR

Formation des élus : **Participez à la formation en** **matière de santé et de** **sécurité au travail**



Le service Prévention et Maintien dans l'emploi du CDG86, en partenariat avec l'AMF86, propose aux élus **une formation à la prévention : « Prendre en compte la Santé et la Sécurité au travail de mes agents : Pourquoi ? Avec Qui ? Comment ? »**.

DEUX DATES A RETENIR :

Lundi 21 mars 2022
de 9h à 17h
au CDG86
>> [s'inscrire](#)

Vendredi 1er avril 2022
de 9h à 17h
au CDG86
>> [s'inscrire](#)

L'objectif de cette formation est d'appréhender les notions de la santé et de la sécurité au travail pour initier ou développer une démarche de prévention dans une collectivité.



Nouvelle fiche prévention

Une nouvelle **fiche prévention sur le registre des dangers graves et imminents** est disponible.

Retrouvez-là dans la **boîte à outils de la prévention**.

[Cliquer ici](#)

**Votre CDG, assembleur de solutions RH
sur le territoire**

Centre de Gestion de la fonction
publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope -
Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous êtes inscrit sur CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2020 CDG86